

LA FRANCE va faire un grand emprunt

Les bénéfices de guerre seront imposés

Le gouvernement français va suivre l'exemple des autres belligérants : il va à son tour émettre un grand emprunt. On sait que l'Angleterre a trouvé de cette manière plus de vingt milliards, que l'Allemagne en est à son troisième grand emprunt.

Chez nous, M. Ribot a seulement offert jusqu'ici au public français des Bons et des Obligations de la Défense nationale. Son initiative a eu le meilleur accueil puisque pour le mois d'octobre seul le public a versé de cette manière un milliard au Trésor, et que le total des Bons et des Obligations en circulation dépasse la somme de douze milliards.

Il s'agit maintenant à la fois de consolider ces avances à court terme et de mettre entre les mains de l'Etat de nouvelles ressources. C'est pourquoi, hier, à l'issue du Conseil des ministres, la note suivante a été communiquée :

« Le ministre des Finances a été autorisé à déposer, demain jeudi, sur le bureau de la Chambre, un projet comportant l'émission d'un emprunt en rentes 5 0/0. »

M. Ribot, ministre des Finances, sera entendu cet après-midi à ce sujet par la commission du budget. Le rapport sera rédigé immédiatement pour que la Chambre puisse voter le projet dès jeudi et que le Sénat l'adopte à son tour avant la fin de la semaine.

Le montant de l'emprunt ne sera pas limité, de sorte que le délai de souscription courra pendant un certain nombre de jours.

Il sera spécifié dans le projet de loi que les titres de cet emprunt seront exempts de tout impôt.

Les souscripteurs recevront, comme pour les versements d'or, un reçu spécial qui constatera le service qu'ils rendent à la défense nationale.

Le taux d'émission de l'emprunt ne sera fixé qu'au dernier moment ; mais on assure qu'il sera tel que l'intérêt sera de plus de 5 1/2 0/0.

L'impôt sur les bénéfices de guerre et non l'impôt sur le revenu

M. Ribot va en outre demander l'application, à partir du 1^{er} janvier 1916, de l'impôt sur le revenu aux bénéfices exceptionnels réalisés pendant la guerre.

Le mode d'application de cette taxe fera l'objet de dispositions législatives qui seront insérées dans la loi de finances ouvrant les crédits provisoires de 1916. Le projet demande que la taxe soit perçue non seulement sur les fournisseurs de l'Etat, mais sur tous les patentables qui auront, à l'occasion de la guerre, réalisé des bénéfices exceptionnels.

Ajoutons qu'il a été question d'appliquer l'impôt général sur le revenu au 1^{er} janvier 1916, ainsi que le prévoit la loi votée à ce sujet il y a deux ans.

On a envisagé aussi l'éventualité d'augmenter diverses taxes qui donneraient un supplément de ressources de plusieurs centaines de millions.

Mais ces deux idées ont rencontré beaucoup d'adversaires. Il a paru qu'il ne fallait pas en ce moment s'attacher à recueillir quelques centaines de millions, mais un certain nombre de milliards. De telles ressources ne peuvent être fournies que par l'emprunt. Le problème fiscal sera donc très probablement ajourné jusqu'à la fin de la guerre. C'est à la confiance et au patriotisme des citoyens français qu'on fera appel.

La Président de la République aux armées

Le Président de la République, accompagné du général Joffre, a quitté Paris samedi soir pour se rendre au quartier général du général Dubail. Il a remis à ce dernier la médaille militaire qui lui avait été récemment conférée par le gouvernement, sous la présidence de M. Viviani.

Le Président et le général en chef ont ensuite parcouru un certain nombre de cantonnements dans la région fortifiée de Toul et dans la Woëvre. Ils ont également visité, dans le département de Meurthe-et-Moselle, des fabriques de grenades et d'obus de gros calibre.

A la fin de la journée de dimanche, ils se sont transportés au quartier général du général de Castelnau. Le Président a remis au général de Castelnau la grand-croix de la Légion d'honneur, que le précédent cabinet lui avait accordée sur la proposition du général en chef et dont les insignes n'avaient pu encore lui être remis.

Le Président a consacré toute la journée de lundi à visiter en détail, avec le général de Castelnau, les anciennes positions allemandes conquises au Nord, au Nord-Est et au Nord-Ouest de Souain dans la bataille de Champagne.

Au retour, il s'est arrêté dans quelques formations sanitaires et a décoré de la Légion d'honneur ou de la médaille militaire des officiers et des soldats blessés, qui s'étaient particulièrement signalés dans les derniers combats.

Grave échec bulgare contre les Français

(De notre correspondant particulier)

Athènes, 9 Novembre.
Les Bulgares, renforcés par d'importants effectifs de troupes détachés des corps en observation sur la frontière grecque, ont violemment attaqué hier le front français particulièrement sur l'aile droite. Malgré sa violence, l'attaque fut repoussée sur toute la ligne, sauf sur quelques points sans importance où les Bulgares parvinrent à se maintenir.

En réalité, ce résultat constitue un grave échec pour les Bulgares qui n'ont pu, malgré tous leurs efforts et les effectifs mis en ligne, réaliser leur objectif qui était de porter un coup décisif aux troupes alliées avant l'arrivée des nouveaux renforts attendus de Salonique. Les pertes des Bulgares sont considérables. — B.

Stroumitza menacée

(De notre correspondant particulier)

Genève, 9 Novembre.
La Tribune de Genève apprend de Bucarest que la ville bulgare de Stroumitza serait menacée par les Alliés. Une brigade bulgare serait enveloppée. Des renforts quotidiens français arrivent à Doiran et progressent sur la voie ferrée. Les pertes bulgares depuis la guerre sont de 8,000 à Palanka et à Zaccar, 31,000 à Knashevatz et à Nisch, de 28,000 à Vélès.

Salonique a confiance

Salonique, 9 Novembre.

Les nouvelles du front français sont rares ; les troupes franco-anglaises continuent à progresser lentement mais sûrement.

La confiance dans le succès final des Alliés dans les Balkans est générale et inébranlable.

Le général Sarraïl est parti, hier soir, pour inspecter le front.

La ville de Salonique a célébré, hier, la date de sa reddition. Un Te Deum a été chanté à l'église Saint-Demetrie, en présence du diadoque, d'officiers et d'une foule nombreuse. La ville est pavoisée.

Le diadoque a passé en revue la garnison. La ville est restée fermée jusqu'à midi.

Les forces alliées augmentent

(De notre correspondant particulier)

Milan, 9 Novembre.
Le correspondant de la Gazette del Popolo à Athènes annonce que les troupes alliées arrivées en Serbie atteignent le nombre de 70,000 hommes.

La nouvelle division française qui vient de débarquer a soulevé l'admiration générale par la tenue superbe des troupes et par l'abondance de l'artillerie.

L'apprendre — ajoute le correspondant — que le général Sarraïl assure que la base d'opérations des troupes françaises qui se trouve actuellement entre Guevgueli et Doran, et vers Stroumitza jusqu'au défilé montagneux de Demircap, est en train de s'étendre. Le front français avance graduellement vers le Nord.

UN HÉROS digne de l'antiquité

Rome, 9 Novembre.

Suivant un télégramme du correspondant de la Tribune à Salonique, le roi de Serbie aurait quitté Topola et se serait rendu sur le front, en déclarant vouloir mourir dans les tranchées. — (Fournier).

Les positions de défense des Serbes ne sont pas atteintes

En Serbie, les Allemands et les Autrichiens continuent à avancer. Les Allemands sont à Kruchewatz, sur la rive droite de la Morava occidentale, au sud du confluent des deux Morava ; les Autrichiens, s'ils sont comme on le dit, parvenus jusqu'à Ivanitz, se trouvent sur le même parallèle, et ont sensiblement progressé en Serbie, malgré la brillante résistance des Monténégrins sur une partie voisine de leur front, dans la région de Visegrad. Mais ce mouvement en avant des Autrichiens et des Allemands ne les amène encore, ni les uns ni les autres, en présence des véritables positions de défense des Serbes vers les crêtes, et la question de savoir comment ces crêtes sont occupées et fortifiées reste toujours la principale.

Au nord de Salonique, la force des Alliés se développe. Au delà de Krivolak, dans la vallée du Vardar, nous avons occupé Gradchko, qui n'est guère qu'à une vingtaine de kilomètres de Vélès, où les Bulgares sont encore. Plus à droite, nous avons dépassé la frontière dans la direction de Stroumitza. Notre menace s'accroît. C'est tout ce qu'on en peut dire pour l'instant.

On parle encore d'une expédition italienne passant par l'Albanie ; les intentions paraissent bien se confirmer dans ce sens ; mais les intentions, si bonnes qu'elles soient, ne suffisent pas. D'autre part, il est question d'une concentration de forces de Mackensen contre le Monténégro, et Mackensen n'en fera pas aux intentions. De Russie contre les Bulgares, nous ne voyons toujours rien venir.

On parle encore d'une expédition italienne passant par l'Albanie ; les intentions paraissent bien se confirmer dans ce sens ; mais les intentions, si bonnes qu'elles soient, ne suffisent pas. D'autre part, il est question d'une concentration de forces de Mackensen contre le Monténégro, et Mackensen n'en fera pas aux intentions. De Russie contre les Bulgares, nous ne voyons toujours rien venir.

On parle encore d'une expédition italienne passant par l'Albanie ; les intentions paraissent bien se confirmer dans ce sens ; mais les intentions, si bonnes qu'elles soient, ne suffisent pas. D'autre part, il est question d'une concentration de forces de Mackensen contre le Monténégro, et Mackensen n'en fera pas aux intentions. De Russie contre les Bulgares, nous ne voyons toujours rien venir.

Général BERTHAUT.

Quatre grands chefs

Les généraux de Castelnau, Foch, Dubail et de Maud'huy sont l'objet d'une haute distinction

Le gouvernement vient d'accorder, sur la proposition du général Joffre, à quatre de nos principaux généraux, une marque de haute estime à laquelle la France entière applaudira : le général de Castelnau, qui vient de diriger l'offensive en Champagne, le général Foch, qui a préparé celle d'Artois, sont

de Castelnau sont mérités glorieusement depuis le début de la guerre.

M. Foch, Ferdinand, général de division, commandant un groupe d'armées ; A montré, en toutes circonstances, depuis le début de la campagne, dans la défense comme dans l'offensive des aptitudes manœuvrières hors de pair. Grâce à



Général de Castelnau



Général Foch



Général Dubail



Général de Maud'huy

promus grands-croix de la Légion d'honneur ; le général de Maud'huy, qui commande en Alsace, est nommé grand officier, et le général Dubail, commandant de nos armées de l'Est, reçoit la médaille militaire.

Voici, d'après le texte du Journal officiel, ce que sont ces chefs qu'admirent nos soldats :

Sont élevés à la dignité de grand-croix dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

M. de Castelnau, Noël-Marie-Joseph-Edouard, général de division commandant un groupe d'armées :

Bien qu'atteint très cruellement dans ses plus chères affections, a conservé la plus mâle énergie et une foi inébranlable dans le succès. A gagné la confiance de ses subordonnés par la justesse et le sens pratique de ses conceptions. Vient de s'acquiescer de la direction des opérations de la reconnaissance du pays par l'habileté et la rigueur qu'il a su imprimer aux récentes opérations offensives et par les résultats remarquables qui ont été obtenus.

On sait que trois des fils du général

La neutralité grecque restera bienveillante affirme M. Skouloudis

Le Conseil des ministres grec, dans la première séance qu'il a tenue hier, n'a pas pris de décision définitive sur la ligne de conduite à suivre en ce qui concerne la politique intérieure. En raison même de la diversité d'opinions des membres du cabinet et de la gravité du problème à résoudre, l'hésitation qui se manifeste est toute naturelle.

Cependant, si sur ce point l'incertitude règne toujours, on doit constater que M. Skouloudis, pour couper court à tout malentendu possible, a tenu à préciser sans aucune réticence l'attitude que le nouveau cabinet compte adopter à l'égard de l'Entente. Il a chargé à cet effet M. Romanos, ministre de Grèce à Paris, de remettre hier matin à M. Jules Cambon, au cours de sa première réunion diplomatique, le télégramme suivant :

« Monsieur Skouloudis, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, au ministre de Grèce à Paris.

« Athènes, 9 Novembre.
« Veuillez donner à M. le président du conseil l'assurance, de ma part, la plus formelle de notre ferme résolution de continuer notre neutralité avec le caractère de la plus sincère bienveillance vis-à-vis des puissances de l'Entente. Vous voudrez bien ajouter que le nouveau cabinet fait siennes les déclarations de M. Zaimis au sujet de l'attitude amicale du gouvernement royal vis-à-vis des troupes alliées à Salonique, qui, à trop conscience des vrais intérêts du pays et de ce qu'il doit aux puissances protectrices de la

Grèce pour s'écarter le moins du monde de cette ligne de conduite et que dès lors il espère que les sentiments d'amitié de ces puissances pour la Grèce ne pourront à aucun moment être influencés par les nouvelles malveillantes et tendancieuses qu'on met à dessein en circulation dans le vain but d'altérer les bons rapports de l'Entente avec la Grèce. » SKOULODIS. »

La Grèce demande aux Alliés une avance de 40 millions

(De notre correspondant particulier)

Athènes, 9 Novembre.
Certains journaux publient ici des informations d'où il résulterait que la France, l'Angleterre et la Russie auraient offert à la Grèce, de souscrire un emprunt de 40 millions. Ainsi présentée, la nouvelle est inexacte.

C'est la Grèce, en effet, qui, ayant à faire face, par suite notamment de la mobilisation, à des dépenses considérables, demande aux puissances, l'avance en question, et les Alliés examineront encore la question de savoir quelles conditions devront être faites à la Grèce.

L'avance serait accordée

Londres, 9 Novembre.
On mande d'Athènes au Star que l'Entente annonce que le gouvernement français consent un emprunt de quarante millions de francs à la Grèce et lui envoie en même temps vingt mille tonnes de farine.

Communiqués officiels

SUR LE FRONT FRANÇAIS :
(464^e jour de Guerre)

3 heures soir.
Fusillade continue de part et d'autre dans LA RÉGION DE LOOS. Plus au sud, combats de patrouilles dans lesquels nous avons eu l'avantage.

De violents bombardements ennemis ont eu lieu dans le secteur de BEUVRAIGNES et, en Champagne, dans la région du « Trapeze ». Notre artillerie a partout et très énergiquement riposté.

Nuit calme sur le reste du front.
11 heures soir.
Actions d'artillerie sur une grande partie du front, en particulier sur le plateau de NOUVRON où nous avons effectué des concentrations de feu très efficaces sur les organisations ennemies.

EN CHAMPAGNE, la canonnade a été encore très violente de part et d'autre dans la région de Tahure et de la Butte du Mesnil.

DANS LES VOSGES au sud de Lusse nos canons de tranchées ont démolé un blockhaus et des abris ennemis.

A travers la Serbie envahie de tous côtés

(De notre envoyé spécial)

Salonique, 5 Novembre.

Arrivée le 8 Novembre.

Quand j'avais quitté Nisch, quelques drapeaux oubliés par le vent et les hommes, flottaient encore aux fenêtres. Or, maintenant, les volets sont clos, la seconde capitale qui est à la fois le but des envahisseurs du Nord et celui des envahisseurs de l'Est, est presque vide.

Toute la journée, j'ai rôdé dans ce silence, et à la nuit je me suis dirigé vers la présidence du Conseil. Vider le chemin qui m'y conduit ; vide, le pont de fer qui enjambe la Nichava, toujours boueuse ; vide encore, la rive, et vide le bâtiment où je pénétrai. Mes pas résonnent dans l'escalier, dans le couloir, et devant la porte de M. Pachitch. Rien, pas un garçon. Une large caisse scellée est seule dans l'antichambre. Son secrétaire, M. Gabrilovitch, sort de son cabinet. Il est des minutes où des gens se jettent dans les bras de quelqu'un qu'ils ne connaissent pas la veille ; M. Gabrilovitch se jette dans les miens.

Le visage du secrétaire du président du Conseil reflète toute la tragédie où sombre son pays. Je lui dis : « J'ai vu ce que font les vôtres. Où puis-je envoyer mes dépêches ? » — « Je me le demande », répondit-il. — « Croyez-vous que j'aie le temps d'aller les mettre à Bucarest et de revenir ? » — « Vous pouvez encore aller à Bucarest en partant immédiatement. Je ne vous promets pas que vous puissiez en revenir. » — « Puis-je aller à Salonique pour l'instant par Pritchina ? » — « La route est libre, je doute fort qu'elle le soit quand vous arriverez à Pritchina. » — « Alors, vous êtes assiégé ? » — « Nous le sommes. Une seule route pas très sûre nous relie au monde, c'est à travers les montagnes de l'Albanie ; cinq jours de cheval. C'est celle, comme vous le verrez, que j'ai été forcé de prendre.

Le vide de Nisch

M. Gabrilovitch me regarde et me dit : « C'est vide ici. Tout le monde est parti, nous ne restons que cinq : le président Iovanovitch et trois secrétaires. » Il reprend, le corps penché comme s'il souffrait : « Nous avons vécu des heures tragiques, nous avons vu le couteau s'approcher de notre gorge ; il ne nous a pas été permis de nous précipiter en avant pour l'arrêter... »

« La Serbie se meurt, monsieur, nous n'avons de reproche ni dans le cœur, ni dans l'esprit. Nous resterons fidèles à nos amis jusque dans la famine et dans la mort. »

La physiologie, le maintien, la résolution de ce Serbe, me remuent dans mes profondeurs. Sur ce visage nerveux, crispé, on sentait passer l'angoisse comme parfois dans les yeux on voit venir les larmes.

A ce moment, un homme, la tête penchée, la longue barbe blanche pendante sur son menton, apparut montant l'escalier ; c'était M. Pachitch. Nous sommes devant sa porte, pas un huissier pour la lui ouvrir. Je ne sais plus, tant l'heure est triste, si je dois lui adresser la parole. Nous n'avons pas pu faire davantage que de nous serrer seulement la main.

Je pénétrai dans une salle nue et noire. M. Iovanovitch, ministre-adjoint des Affaires étrangères, doit me recevoir. Il me rejoint dans la pièce noire, il a sa main dans sa poche, et la figure douloureuse, me montrant la pièce vide et sans lumière, la pièce où il n'y a pas un siège, il me dit : « Excusez-nous. »

C'est un des mots les plus tragiques que j'aie entendus.

Sur un des murs de cette pièce, une carte du royaume est épinglée. Tous les jours la main dans sa poche, M. Iovanovitch s'en approche. Ensemble, nous regardons à l'est, au nord, à l'ouest. Puis passant son doigt sur l'Albanie, il me dit : « Allez, monsieur, et bonne chance. » — Je sortis, pas un soldat ne montait la garde. La Nichava était encore plus sombre et si j'avais les yeux secs c'est qu'on ne peut tout de même pas toujours pleurer.

Les fugitifs

Le lendemain je monte dans un camion qui doit me rouler 70 kilomètres. Au bout de cela je trouverai des chars à bœufs et des chevaux. Dans trois jours je puis être à Pritchina. Arriverai-je avant que les Bulgares aient coupé la ligne d'Uskub à Vélès ? C'est dans ce trajet que je vis la Serbie souffrir et marcher dans les vallées et les montagnes.

Les nouvelles recrues, à pied, sous la boue, par bandes, leur pauvre nourriture au dos, rejoignent à cent ou deux cents kilomètres des casernes qu'ils n'ont pas certains de trouver aux mains des Serbes. Il pleuvait, il a plu pendant mes dix jours de voyage. A chaque instant l'eau coupait la route, les recrues s'étaient résignées à quitter leurs chaussures comme des chemiseaux, comme des mendians. Les futurs soldats de la Serbie s'en allaient pieds nus.

Il n'y avait pas que les recrues, une autre triste théorie, triste jusqu'à la mort, marchait aussi. C'étaient les prisonniers autrichiens. La Serbie, alors qu'elle était force à force, il y a un an, à la victoire de Roudnik, a fait soixante-dix mille prisonniers. Pensez à cette armée de deux cent mille hommes qui fait soixante-dix mille prisonniers. Elle

les a nourris jusqu'à présent, maintenant elle ne peut plus, la famine est à ses portes, elle veut bien la supporter, mais elle, seulement. Elle s'est tournée vers l'Angleterre, elle lui a dit : « Prenez-les-moi. » L'Angleterre a dit : « Je les enverrai en Écosse » ; et, dans la boue de la Serbie, ces malheureux qui montraient naïvement la photographie de leurs amours, comme tout ce qui leur restait, marchent vers l'Écosse.

Je rentre en Macédoine, et en trois jours, et trois jours à pied et en chars à bœufs, je la traverse à moitié. Tout le long du chemin, des tombes ; des musulmanes, des catholiques ; ce sont celles des dernières guerres et des massacres périodiques. La terre est grasse, les corbeaux d'ici sont deux fois plus gros que ceux de nos campagnes.

Et voilà des gens qui fuient, mais ils fuient en tous sens ; ceux du nord vers l'est, ceux de l'est vers le nord. Pressés de tous côtés, ils s'arrachent d'une canonnade pour se rejeter dans une autre.

Depuis Nisch, quatre jours se sont passés. Me voici à Pritchina. Trop tard.

Les Bulgares ont occupé Uskub. Je dois sortir par l'Albanie. Je gagne la gare à sept kilomètres. J'irai passer



cette nuit à Ferrijovich, sur la ligne d'Uskub. Au quartier du général Boio-vitch, seuls les trains militaires fonctionnent ; dans un fourgon, avec les soldats, j'attends le départ. Le soir descend, nous sommes en face de la plaine de Kosovo ; la plaine historique de la Serbie, celle où il y a six siècles le petit Etat perdit son indépendance, celle qui permit aux Turcs de gagner le Danube.

Mélancolie sublimée du chant serbe

Les soldats chantent. Les chants des Slaves n'ont rien de commun avec les nôtres, ce sont des plaintes. Le soir descend et ils chantent, ils disent : « Nous chantons pour que la montagne ressente notre chant guerrier. »

Ils disent encore : « Camarade, je suis blessé, annonce à ma mère que je suis mort pour quelle excuse mieux mon frère aie pu venger. »

Ils disent encore, et cela c'est leur fameuse chanson : « Quand finira-t-elle cette nuit sanglante où tu es parti, ô mon bien-aimé, pour le grand combat. »

Ceci, ce ne sont que les paroles, mais si vous entendiez l'air ; l'air semble vous envelopper le cœur dans un linoléum.

A huit heures, j'arrive à Ferrijovich. Le quartier général est dans le train, c'est celui qui fait face au front bulgare d'Uskub. A peine ai-je fait vingt pas entre les voies que j'aperçois quatre hommes emportant un autre mort ; le mort, c'est le colonel Doucham Ghichich. Il vient de se suicider parce qu'il était trop malade et qu'il ne voulait pas assister impuissant à la fin de son pays.

M'introuvable dans le train, je vois le général Boio-vitch, il me donne l'hospitalité, la machine accrochée chauffée sans cesse en pleine nuit ; s'il est besoin, il faut pouvoir partir sur le tronçon de ligne qui reste.

Sur le front albanais

La nuit fut sans alerte. Au matin, par un camion automobile, je gagne Prizrend ; c'est là que commence le troisième front, le front albanais. Prizrend est en état de siège, les Albanais ne peuvent plus sortir de la ville, on leur a enlevé la possibilité d'aller s'étendre avec les leurs. C'est assez que l'on ne puisse pas arrêter la nuit les feux sur les montagnes, c'est assez que l'on ne puisse pas pénétrer dans les mosquées pour y chercher les armes cachées.

Ceux d'ici, comme ceux de toute la région que nous allons parcourir, n'attendent que le signal pour se soulever contre les Serbes, et le signal ce sera l'avance des Bulgares sur Pritchina, sur Prizrend et sur Monastir.

Je quitte Prizrend, je vais entrer dans l'Albanie officielle, je vais plutôt y des

cendre, car la route pique droit. Ainsi j'atteins le premier poste serbe, Liuma, où, parmi les montagnes de rochers, va débiter ma randonnée à cheval. Le Congo est plus civilisé que l'Albanie. Si l'on ne voyait pas ce pays barbare et inaccessible cela dépasserait l'esprit qu'il y ait en pleine Europe une colonie de sauvages, un peuple qui n'a pas d'alphabet. Les Albanais s'appellent « Skiptetars », fils d'aigle, ils ont plutôt l'air de fils de buse. Ils ont des villages, où, dans chacun, se dresse une espèce de château fort ; c'est la redoute du plus riche pour qu'il puisse se défendre quand ses voisins se réunissent pour l'attaquer. Les maisons n'ont pas de fenêtres, elles n'ont que de petites ouvertures pour passer le fusil, ce n'est pas même le moyen âge, c'est le premier âge ; mais passons, passons, ne dérivons pas...

J'arrive à Dibra, j'y arrive juste au moment où le colonel, en toute hâte, envoie quatre cents hommes.

Entre Telovo et Kitchovo, une bande de 300 comitatjs bulgares et albanais marche en armes ; c'est le commencement. Les Serbes sont réellement pris de front et des deux flancs ; c'est étouffé qu'ils mourront.

De Dibra à Monastir, en auto, depuis cinq jours que je marche à travers la piraterie, je ne savais plus rien, aucun écho des batailles ne m'était parvenu.

A Monastir

A dix heures du soir, j'entraîs à Monastir, la ville était vide, mais enfin, à dix heures du soir, ce n'était pas un hôtel d'événements. Je frappe à un hôtel croyant que les réfugiés d'Uskub et de Vélès avaient déjà envahi la ville, je ne croyais pas trouver de chambres, l'hôtel était vide.

Premier étonnement ; dans la salle à manger quatre officiers serbes seulement. Eux aussi chantaient :

« Quand finira-t-elle cette nuit terrible où tu es parti, mon bien-aimé, pour le grand combat. »

C'est donc partout la nuit terrible, est-ce qu'elle serait proche d'ici ?

Je laisse les officiers à leur chant, je monte à l'étage, une fenêtre dans le fond du couloir est ouverte. Au-dessus des maisons, au-dessus des arbres, une leur passe dans le ciel ; ce n'est pas un éclair, ce n'est pas un réflecteur, une autre leur apparaît un peu plus à gauche, puis deux autres encore plus à gauche, c'est dans la direction de Prilep, ce sont les feux des quatre pièces d'une batterie. Je n'entends pas le bruit du canon parce que le vent ne l'apporte pas, mais il n'y a aucun doute, les Bulgares descendant de Vélès sur Monastir, c'est pourquoi j'ai trouvé l'hôtel vide. La ville, dès hier, a pris peur. Un jeune homme passe dans le couloir, je lui montre les leurs, c'est le canon, dit-il. Il habitait un village à trois heures d'ici, les paysans l'ont abandonné cet après-midi. Ce sont les Autrichiens, un dit-il, qui avancent. Non, lui dis-je, ce sont les Bulgares ; les Bulgares ! fait-il, effrayé.

Les autorités leur avaient assuré que c'était les Autrichiens pour moins les affoler, car les Bulgares, c'est la femme, l'enfant, le vieillard dans le sang.

A cinq heures du matin, tout ce qu'il y a de voitures à Monastir roule vers la gare ; c'est la panique, c'est la panique parce que s'il y a des Bulgares qui avancent il y en a aussi vingt mille dans la ville ; vingt mille habitants de Monastir sont Bulgares, et quand les autres, ceux de l'armée seront plus près, quand ils auront fait signe, ces vingt mille sortiront et ce sera le massacre. A côté de la guerre, ce sera, comme à Uskub, une double bataille ; une petite au milieu de la grande, et la petite sera plus terrible.

A Belgrade, à Nisch, à Uskub, à Pritchina, Prizrend, à Monastir, en haut, à gauche, à droite, tout est menacé, tout est sous le feu ou le poignard.

Albert Londres.

Notre devoir à nous, civils !

Le Gouvernement, dans un noble langage, vient de nous dire quelle est sa volonté : aller jusqu'au bout ! Et il a ajouté que nos ennemis n'avaient à escompter, de notre part, ni lassitude, ni défection.

C'est bien ainsi qu'il fallait parler, et c'est bien la l'expression de ce que se répètent, dans les tranchées, nos vaillants défenseurs, qui ne pensent qu'au devoir et acceptent tout sacrifice. Et quel est donc notre devoir, à nous civils ? Suffit-il d'avoir une confiance inébranlable et une patience à toute épreuve ? En vérité, le rôle serait trop facile.

Il faut faire plus et beaucoup plus ! Il nous faut recourir des ressources au trésor plus largement que jamais. On parle du Grand Emprunt National ; il faut des maintenant, et tout en soutenant aux Bons et aux Obligations qui seront, du reste, acceptés en paiement des souscriptions, faire une énergique campagne chez nous et autour de nous, demander que tous les capitaux disponibles viennent à l'aide de la France et susciter tous les efforts et toutes les initiatives en vue d'un résultat qui doit faire honneur à la Patrie.

Le Gouvernement.

Le Gouvernement, dans un noble langage, vient de nous dire quelle est sa volonté : aller jusqu'au bout ! Et il a ajouté que nos ennemis n'avaient à escompter, de notre part, ni lassitude, ni défection.

C'est bien ainsi qu'il fallait parler, et c'est bien la l'expression de ce que se répètent, dans les tranchées, nos vaillants défenseurs, qui ne pensent qu'au devoir et acceptent tout sacrifice. Et quel est donc notre devoir, à nous civils ? Suffit-il d'avoir une confiance inébranlable et une patience à toute épreuve ? En vérité, le rôle serait trop facile.

Il faut faire plus et beaucoup plus ! Il nous faut recourir des ressources au trésor plus largement que jamais. On parle du Grand Emprunt National ; il faut des maintenant, et tout en soutenant aux Bons et aux Obligations qui seront, du reste, acceptés en paiement des souscriptions, faire une énergique campagne chez nous et autour de nous, demander que tous les capitaux disponibles viennent à l'aide de la France et susciter tous les efforts et toutes les initiatives en vue d'un résultat qui doit faire honneur à la Patrie.

Le Gouvernement.

Le Gouvernement, dans un noble langage, vient de nous dire quelle est sa volonté : aller jusqu'au bout ! Et il a ajouté que nos ennemis n'avaient à escompter, de notre part, ni lassitude, ni défection.

C'est bien ainsi qu'il fallait parler, et c'est bien la l'expression de ce que se répètent, dans les tranchées, nos vaillants défenseurs, qui ne pensent qu'au devoir et acceptent tout sacrifice. Et quel est donc notre devoir, à nous civils ? Suffit-il d'avoir une confiance inébranlable et une patience à toute épreuve ? En vérité, le rôle serait trop facile.

Il faut faire plus et beaucoup plus ! Il nous faut recourir des ressources au trésor plus largement que jamais. On parle du Grand Emprunt National ; il faut des maintenant, et tout en soutenant aux Bons et aux Obligations qui seront, du reste, acceptés en paiement des souscriptions, faire une énergique campagne chez nous et autour de nous, demander que tous les capitaux disponibles viennent à l'aide de la France et susciter tous les efforts et toutes les initiatives en vue d'un résultat qui doit faire honneur à la Patrie.

Le Gouvernement.

Le Gouvernement, dans un noble langage, vient de nous dire quelle est sa volonté : aller jusqu'au bout ! Et il a ajouté que nos ennemis n'avaient à escompter, de notre part, ni lassitude, ni défection.

C'est bien ainsi qu'il fallait parler, et c'est bien la l'expression de ce que se répètent, dans les tranchées, nos vaillants défenseurs, qui ne pensent qu'au devoir et acceptent tout sacrifice. Et quel est donc notre devoir, à nous civils ? Suffit-il d'avoir une confiance inébranlable et une patience à toute épreuve ? En vérité, le rôle serait trop facile.

Il faut faire plus et beaucoup plus ! Il nous faut recourir des ressources au trésor plus largement que jamais. On parle du Grand Emprunt National ; il faut des maintenant, et tout en soutenant aux Bons et aux Obligations qui seront, du reste, acceptés en paiement des souscriptions, faire une énergique campagne chez nous et autour de nous, demander que tous les capitaux disponibles viennent à l'aide de la France et susciter tous les efforts et toutes les initiatives en vue d'un résultat qui doit faire honneur à la Patrie.

Le Gouvernement.

Le Gouvernement, dans un noble langage, vient de nous dire quelle est sa volonté : aller jusqu'au bout ! Et il a ajouté que nos ennemis n'avaient à escompter, de notre part, ni lassitude, ni défection.

C'est bien ainsi qu'il fallait parler, et c'est bien la l'expression de ce que se répètent, dans les tranchées, nos vaillants défenseurs, qui ne pensent qu'au devoir et acceptent tout sacrifice. Et quel est donc notre devoir, à nous civils ? Suffit-il d'avoir une confiance inébranlable et une patience à toute épreuve ? En vérité, le rôle serait trop facile.

Il faut faire plus et beaucoup plus ! Il nous faut recourir des ressources au trésor plus largement que jamais. On parle du Grand Emprunt National ; il faut des maintenant, et tout en soutenant aux Bons et aux Obligations qui seront, du reste, acceptés en paiement des souscriptions, faire une énergique campagne chez nous et autour de nous, demander que tous les capitaux disponibles viennent à l'aide de la France et susciter tous les efforts et toutes les initiatives en vue d'un résultat qui doit faire honneur à la Patrie.

Le Gouvernement.

Le Gouvernement, dans un noble langage, vient de nous dire quelle est sa volonté : aller jusqu'au bout ! Et il a ajouté que nos ennemis n'avaient à escompter, de notre part, ni lassitude, ni défection.

C'est bien ainsi qu'il fallait parler, et c'est bien la l'expression de ce que se répètent, dans les tranchées, nos vaillants défenseurs, qui ne pensent qu'au devoir et acceptent tout sacrifice. Et quel est donc notre devoir, à nous civils ? Suffit-il d'avoir une confiance inébranlable et une patience à toute épreuve ? En vérité, le rôle serait trop facile.

Il faut faire plus et beaucoup plus ! Il nous faut recourir des ressources au trésor plus largement que jamais. On parle du Grand Emprunt National ; il faut des maintenant, et tout en soutenant aux Bons et aux Obligations qui seront, du reste, acceptés en paiement des souscriptions, faire une énergique campagne chez nous et autour de nous, demander que tous les capitaux disponibles viennent à l'aide de la France et susciter tous les efforts et toutes les initiatives en vue d'un résultat qui doit faire honneur à la Patrie.

Le Gouvernement.

Le Gouvernement, dans un noble langage, vient de nous dire quelle est sa volonté : aller jusqu'au bout ! Et il a ajouté que nos ennemis n'avaient à escompter, de notre part, ni lassitude, ni défection.

C'est bien ainsi qu'il fallait parler, et c'est bien la l'expression de ce que se répètent, dans les tranchées, nos vaillants défenseurs, qui ne pensent qu'au devoir et acceptent tout sacrifice. Et quel est donc notre devoir, à nous civils ? Suffit-il d'avoir une confiance inébranlable et une patience à toute épreuve ? En vérité, le rôle serait trop facile.

Pour la Terre

La pénurie de vétérinaires

Il n'est pas de saison, de mois, presque de semaine où l'on ne découvre un nouveau péril pour l'agriculture, et ce péril vient d'une mobilisation poussée à l'excès qui a laissé nos campagnes désertées. Nous nous sommes fait l'interprète des agriculteurs lorsqu'ils ont réclamé avec insistance des maréchaux-ferrants, des entrepreneurs de battage, des conducteurs de machines, des fabricants de fers à bœufs, des surveillants agricoles, et l'autorité militaire leur a souvent donné satisfaction, mais dans une mesure, hélas ! bien restreinte.

Aujourd'hui nous recevons des plaintes occasionnées par la pénurie de vétérinaires. La plupart de ceux qui étaient valides sont partis pour le front et le soin des bêtes malades est confié à des empiriques aussi nuisibles à la santé des animaux atteints que la maladie elle-même. Comme d'habitude, à l'hiver les cas de bronchopneumonie sont fréquents, ceux de « castrax » ne le sont pas moins. Mais on redoute des maladies aiguës, et l'inquiétude du charbon symptomatique menace de décimer nos cheptels et l'on ne peut ni prévenir, ni enrayer le mal si l'on manque de vaccin et de vétérinaires.

Nos races bovines et chevalines ont tellement diminué par suite de la guerre qu'il faut à tout prix les préserver des nouveaux fléaux qui peuvent les atteindre, et ces fléaux sont nombreux. Nous pourrions citer des régions consacrées à l'élevage dans lesquelles on ne trouve pas un seul vétérinaire diplômé.

A nos correspondants qui ont manifesté leur embarras et leurs craintes pour l'avenir, l'indiquant ce qui vient de se passer dans l'arrondissement de Montluçon. Sur la demande de M. Peyronnet, sénateur de l'Allier, qui avait signalé une grave épidémie dans plusieurs communes, le ministre de l'Agriculture, en l'absence de tout vétérinaire dans ce département a délégué le vétérinaire départemental de l'Indre avec mission d'étudier sur les lieux la contagion, de soigner les bêtes malades et de prévenir par des moyens appropriés la propagation.

Le devoir des maires en cas d'épidémie est de s'adresser immédiatement au directeur des services agricoles de leur chef-lieu, intermédiaire naturel entre les municipalités et le ministre.

Il ne faut pas oublier que plus des deux tiers des vétérinaires sont mobilisés. Quel que rares aient été accordés ; mais l'autorité militaire ne peut plus en accorder de nouveaux.

H. GOMOT.

PROPOS D'ACTUALITÉ

Paris est-il invisible ?

On a réduit considérablement l'éclairage de Paris ; on l'a même totalement supprimé dans certains quartiers. C'est à ce qu'il paraît, pour empêcher les zeppelins et les tautels qui viendraient se promener par ici, de voir la capitale et d'y jeter des bombes à coup sûr.

Jusqu'à présent, le résultat le plus clair — si j'ose dire — de cette mesure — fut, d'abord, de causer beaucoup d'accidents ; (ces jours derniers encore, un pauvre gardien de la paix, trompé par l'obscurité, s'élança, croyant dans le bassin de la Villette) — ensuite, d'arrêter totalement la vie de Paris à partir de huit heures du soir.

Mais, me direz-vous, qu'importent les pertes subies par le commerce parisien et les risques courus par les gens qui déambulent la nuit, si cette obscurité nous mettrait à l'abri des bombes des avions et des dirigeables ennemis ?

Parbleu ! nous sommes d'accord. De deux maux il faut choisir le moindre... Mais, voilà la question : Paris est-il réellement, de par cette diminution de l'éclairage, invisible du haut des airs ?

Je n'hésite pas à répondre : Non ! Tout le monde sait qu'en temps normal, jusqu'à une distance de plus de trente kilomètres, l'emplacement de Paris apparaît de tous les points de la banlieue sous la forme d'une immense leur rougeoyante qui se détache sur le ciel.

En bien, cette leur a-t-elle disparu depuis qu'on a décrété l'extinction des lumières dans les maisons et qu'on fait l'obscurité dans les rues ?

Pas le moins du monde ! Tout au plus a-t-elle légèrement diminué d'intensité. Demandez plutôt aux banlieusards que vous connaissez. Pour ma part, j'ai passé toutes les soirées de l'été qui vient de finir à vingt-cinq kilomètres de Paris, et je n'ai jamais cessé de voir sur le fond du ciel le grand halo lumineux de la capitale.

On ne dissimule pas une ville comme Paris en éteignant dans les rues quelques centaines de becs de gaz. Il reste toujours les innombrables lumières qu'on ne peut pas éteindre, celles des garages, des lignes de chemins de fer, des ponts, sans compter cette infinité de petites leurs des maisons, qui, si réduites qu'elles soient, n'en contiennent pas moins un immense foyer de lumière.

Paris, quoiqu'on fasse, est toujours visible de loin et de haut. Quelques lumières de plus ou de moins ne compromettent guère sa sécurité. Dans ces conditions, faut-il perpétuer un état de choses si favorable aux accidents, et condamner les Parisiens qui sortent le soir à se heurter aux murailles ou à se jeter à l'eau ?

Qu'en pensez-vous ? **Jean Lecoq.**

La réglementation de l'alcool

Le ministre prend des mesures pour rendre effective l'interdiction de la vente de l'alcool

La question de la réglementation de l'alcool soulève comme on peut s'y attendre de très grosses difficultés.

Il y a en ce moment un désir unanime de mettre fin aux progrès de l'alcoolisme. Mais il y a aussi quantité de Français dont les intérêts se trouvent sans qu'ils s'en rendent compte et gravement compromis.

M. Malvy a essayé par la réglementation dont nous donnons ci-dessous le texte de trouver un terrain de conciliation entre ces divers intérêts.

Voici le texte de la circulaire :

Une réglementation uniforme

« J'ai été amené à constater que la diversité des décisions prises par les préfets, à la suite de ma circulaire du 21 août dernier, au sujet de l'interdiction de la vente de certaines boissons alcooliques, était de nature, par l'inégalité de situation qu'elle créait entre les départements et au sein même des départements, à soulever de sérieuses difficultés.

« Aussi ai-je pensé qu'en attendant le jour où le Parlement se sera prononcé, il convenait de recourir à une réglementation administrative à la fois uniforme et précise, dont l'application serait étendue indistinctement à tous les départements. Entrant dans ces vues et prenant texte des avis émis par l'Académie de médecine et par le conseil supérieur d'hygiène publique, le gouvernement s'est arrêté aux mesures suivantes :

1° Interdiction de la vente des boissons alcooliques, sous certaines exceptions, au détail et dans les débits de boissons, le matin avant 11 heures.

2° Même interdiction, mais sans limitation d'heure, pour les femmes et pour les mineurs au-dessous de 18 ans.

3° Le ministre de la Guerre, de son côté, donnera les ordres nécessaires pour que les mesures prises par les autorités militaires sur différents points du territoire soient généralisées et uniformisées.

« En conséquence, je vous prie de prendre un arrêté ou de modifier l'arrêté que vous auriez pris, dans les termes du modèle que je vous envoie ci-joint.

L'intérêt général est en jeu

« Toutefois, je ne méconnaissais pas la perturbation que peut apporter cette nouvelle réglementation, brusquement introduite, dans certains milieux commerciaux dont les intérêts sont respectables, les difficultés d'exécution qu'elle va rencontrer, les exagérations même auxquelles elle pourrait aboutir.

« C'est dans l'application qu'il faudra chercher les atténuations nécessaires et c'est par vos instructions aux agents de l'autorité que vous pourrez éviter les rigueurs inutile.

« Pour cela, vous aurez à vous inspirer des considérations que j'ai déterminé l'action gouvernementale et ne pas perdre de vue le but même que l'on poursuit.

« C'est avant tout une question d'intérêt national qui est en jeu.

« Il s'agit de préserver les artisans de la défense nationale, ceux qui constituent les meilleures forces productrices de notre pays et qui en absorbant de l'alcool surtout à jeun compromettent avec leur santé, leurs facultés de travail ; il s'agit de préserver les femmes qui, désertant leur foyer, emportent à boire de l'alcool leur salaire ou les allocations de l'Etat ; il s'agit surtout d'atteindre ces établissements qui servent de repaires au véritable alcoolisme. C'est là où il faut chercher le mal et c'est là qu'il faut que les pouvoirs publics interviennent en y apportant toute la vigilance et toute la vigueur désirables.

Tolérance dans l'application

« Par ailleurs, vous pourrez user, au contraire, de tolérance. Vous admettrez notamment que la consommation de boissons alcooliques soit tolérée pour les femmes au cours de la journée, aux heures où cette consommation pourra être considérée comme un accessoire de la nourriture. Les constatations de vos agents et aussi les indications qui seront fournies par l'autorité militaire auront vite fait de déterminer les établissements où cette tolérance ne sera plus de mise.

« En résumé, le gouvernement a jugé nécessaire que l'autorité militaire ait entre les mains le moyen légal d'intervenir dans les circonstances où dans la mesure où l'intérêt de la nation le commande. Mais cette arme, dans notre pensée, doit servir également aux débits consciencieux pour leur permettre de faire eux-mêmes à cet égard, et dans leur propre intérêt, comme dans l'intérêt du pays, la police de leurs débits.

« Et c'est pourquoi je compte fermement que dans cette phase de la lutte entreprise contre l'alcoolisme et au moment où chacun doit avoir à cœur d'assurer à notre pays son maximum de force et de vitalité, les débits seront nos meilleurs et nos plus utiles auxiliaires. J'en ai d'ailleurs

recu de leurs représentants autorisés la plus formelle et la plus encourageante assurance.

« L'expérience démontrera bien vite si le régime de tolérance que je vous recommande aujourd'hui peut être continué ou si, contre mon attente, il sera nécessaire de recourir, sans plus de ménagements aucuns, à la stricte et rigoureuse application de votre arrêté. »

MODELE DE L'ARRETE

Article premier. — La vente au détail des boissons alcooliques est interdite, à toute heure dans tous les cafés, cabarets, estaminets et débits de boissons du département.

Cette interdiction sera applicable pendant toute la durée d'ouverture de ces établissements, en ce qui concerne les femmes et les mineurs au-dessous de 18 ans.

Ne sont pas compris dans l'interdiction :

1° Le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel ;

2° Pourvu qu'ils ne tiennent pas plus de 18° les vins de liqueur et d'imitation, ainsi que les vins aromatisés préparés sans addition, modulation ni distillation de substances contenant des essences ;

3° Pourvu qu'elles ne tiennent pas plus de 23° les liqueurs sucrées préparées avec des fruits frais.

Article 2. — Toute infraction sera poursuivie conformément aux lois en vigueur.

Article 3. — MM. les sous-préfets, maires, officiers de gendarmerie, commissaires de police et tous autres officiers de police judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ce que dit M. Grisard

Nous avons demandé à M. Grisard, président de la Fédération nationale du commerce en détail des boissons, restaurateurs et hôteliers ce qu'il pensait de la circulaire du ministre de l'Intérieur.

« Je ne connais pas encore cette circulaire, nous a-t-il dit, mais au cours d'une entrevue qu'eurent les représentants du commerce des boissons avec M. le ministre de l'Intérieur, ce dernier sembla accepter les dispositions suivantes :

1° Pas d'alcool avant 11 heures du matin, à personne ;

2° Pas d'alcool aux enfants âgés de moins de 18 ans ;

3° Pas d'alcool aux femmes sinon comme accessoire de la nourriture ;

4° Peuvent être vendus à tous, hommes civils et militaires, ainsi qu'aux femmes, à toute heure de la journée : A. les vins, bières, cidres et hydromels ; B. les vins de liqueurs ; C. les vins d'imitation ; D. les vins aromatisés, pourvu qu'ils soient obtenus sans addition d'essence ;

5° A partir de 11 heures du matin, est autorisée à toute la vente des apéritifs, des boissons sucrées à base de fruits, jusqu'à 23 degrés ;

6° Est permise la vente des spiritueux, après 11 heures du matin, aux adultes, civils et militaires ;

7° Les femmes pourront consommer les spiritueux et vins de liqueurs, toute la journée, comme complément de la nourriture ;

8° Est également autorisée, par voie de tolérance, à condition de n'en pas faire abus, l'aromatisation des infusions et boissons chaudes, café, lait, thé, grogs, tisanes, etc.

9° Liberté, pour les militaires, de pénétrer dans les établissements de détail, à toute heure de la journée.

Voilà, ce qui a été convenu avec M. le ministre de l'Intérieur, nous a répété M. Grisard, et j'ai confiance dans la loyauté du ministre pour qu'il nous donne satisfaction.

Pour que les Parisiens aient des voitures le soir

Pour éviter que des voyageurs cherchant un taxi-auto pendant la nuit se voient refuser la prise par le chauffeur, sous prétexte qu'il n'a plus d'essence, le préfet de police a porté à la connaissance des compagnies et de la police municipale un avis décidant que tout taxi n'ayant plus d'essence et par conséquent ne pouvant plus prendre de voyageurs ne devra plus circuler après dix heures du soir dans les voies principales de Paris.

M. Laurent, à qui nous sommes allé demander s'il attendait de cette mesure la solution de la crise, nous a dit qu'il n'était, en effet, que cette mesure, qui n'est du reste qu'une mesure d'ordre intérieur dont le public n'aurait nullement besoin d'être averti par un arrêté, amènerait certainement, l'espérons-le, une amélioration dans la circulation nocturne, et qu'en tout cas elle éviterait des ennuis aux voyageurs, les empêcherait de se heurter à la mauvaise volonté de certains chauffeurs.

Quant à l'avancement, dans la soirée, du tarif maximum, M. Laurent en reste persuadé, parce qu'il en attend une amélioration de la circulation.

La fabrication des munitions

Un journal du matin a publié « d'importantes » déclarations de M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat de l'Artillerie et des munitions, sur les résultats obtenus, en ce qui concerne la fabrication des munitions.

Le texte de ces déclarations n'a pas été soumis au sous-secrétaire d'Etat.

Les déclarations prêtées à M. Albert Thomas contiennent des indications contraires à la réalité des faits. Ce que l'on dit en retenu seulement, c'est, avec la grandeur des résultats obtenus, l'immensité de l'œuvre qui reste à accomplir.

« Je répte que c'est affreux... et penser que cela est dû... à l'injure !... en admettant que nous nous refusions à croire à autre chose... Mais... pouvons-nous ne pas croire ? »

« Nous ne pouvons pas... Je vous ai raconté ce que j'avais vu, en errant toute la nuit, sur la place, sur les ponts, dans les Champs-Élysées, à la recherche de mes compagnons. »

« Oui... un peintre de grand talent... de grand avenir... »

« Et l'autre... le second ? »

« Vincent ?... élève comme moi du grand Philon... Les deux jambes brisées, infirme pour toute sa vie. »

« C'est affreux... affreux ! »

« Vincent, au moins, a une consolation, mon cher ami... »

« Laquelle ? »

« Palmyre, la demoiselle de modes du « Trait Galant », dont il était le cavalier, lui est fidèle, ils se marient dans quinze jours. »

« C'est bien cela. »

« Quant à cette pauvre Mathilde, comme elle elle pleure... Elle a mis une robe de veuve, bien qu'il n'y ait encore entre elle et Aurélien aucune promesse de mariage... Elle commencent seulement à s'aimer... Elle est au désespoir. »

« Mais ces jeunes filles ont eu la chance de sortir indemmes de la catastrophe ? »

« Non, pas indemmes absolument, avec des blessures sans conséquence pour l'avenir... Mathilde a eu l'oreille droite emportée, et Aurélien a eu le bras droit emporté, les boutons de corail ; Palmyre, une fracture de l'épaula que le chirurgien a réduite... Des contusions nombreuses, des étouffements comme tous ceux qui sont sortis vivants de la cohue... et un état de surexcitation nerveuse, qui durera longtemps, peut-être toujours. »

Les médecins qui enlevaient des soldats à l'armée

Encore une arrestation

Le capitaine Bouchardon a fait extraire, hier, de la prison de la Santé le docteur Lombard et l'a interrogé après l'avoir confronté avec d'autres inculpés qui se sont adressés à lui pour se faire hospitaliser.

D'autre part à la fin de la journée, le capitaine rapporteur a placé sous mandat de dépôt un individu dont il avait ordonné l'arrestation ces jours-ci, et qui avait échappé aux recherches.

L'un des secrétaires d'état-major, Pieron, qui est sous les verrous et qui se dit souffrant, va être examiné par le docteur Socquet, lequel continue à voir l'un après l'autre les inculpés au point de vue de leur état physique qui, s'il fallait les en croire, justifierait les menaces de surveillance et de réforme dont ils ont bénéficié.

D'autre part, l'enquête se poursuit sur le rôle qu'a joué le secrétaire d'état-major de Grandmaison, dont nous avons déjà parlé et qu'un bureau de recrutement remplaça Duboscq, quand celui-ci obtint d'être attaché exclusivement à la personne du docteur Lombard dont il a favorisé les manœuvres frauduleuses.

Une enquête à Chars

Ajoutons que le capitaine rapporteur Bouchardon vient de faire procéder à une enquête à Chars, près de Pontoise. Le père d'Achille Lombard, qui était boucher à Bleancourt (Oise), vint s'établir comme horloger à Chars où il acquit une modeste aisance. Achille Lombard, qui avait alors 8 ans, fut élevé à Chars, mais quand il commença ses études, il quitta cette commune où il ne revenait que pour voir sa mère, décédée au mois d'avril dernier, et surtout pour faire parade de ses nouvelles relations. Il se mit à d'abord ses entrées dans tous les magasins et se faisait fort de faire accorder les décorations qu'on lui demanderait.

A en croire plusieurs personnes qui ont été entendues, Achille Lombard aurait fait verser dans le service auxiliaire ou réformé plusieurs mobilisés des environs de Chars, moyennant finances et l'enquête se poursuit activement de ce côté.

LES TRIBUNAUX

Les évadés de la prison du Cherche-Midi

Le 17 juillet dernier, cinq prisonniers, des soldats inculpés de désertion et détenus à la prison du Cherche-Midi, s'évadèrent en passant par les toits après avoir fracturé plusieurs portes. Trois d'entre eux, Lepoutier, Decroufond et Julien furent retrouvés et, hier, ils ont comparu devant le 1^{er} conseil de guerre.

Decroufond, qui a fait des études complètes, qui a suivi l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, est un repris de justice au passé tout chargé. Il a subi sept condamnations dont la dernière à la réclusion qu'il a accomplie à la prison de Melun. Libéré au mois de janvier dernier il fut placé dans la section des exclus à Gaillon. Il déserta et vint à Paris, où il fut arrêté. Dans l'intervalle, il avait soustrait un certificat de bonne vie et mœurs appartenant à un sieur Simonnet et fabriqué une fausse feuille de route. C'est sous ces diverses préventions qu'il était détenu à la prison du Cherche-Midi quand il s'échappa avec ses condamnés Julien et Lepoutier. Après plaidoirie de M. Jacques Bonzon pour Decroufond, le conseil a condamné ce dernier à 5 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour et les deux autres pour évadement à chacun six mois de prison.

Les banques doivent faire connaître les comptes des maisons allemandes

Hier est venue devant le juge des référés une affaire de séquestre intéressante. M. Nicolle, séquestre de la maison allemande Rens, Chauser et Cie, avait réclamé à la Banque Weisweiler le compte créancier dans cette banque de la maison séquestrée.

La banque refusa de souscrire à la demande de M. Nicolle. C'est dans ces conditions que le différend fut porté devant le président Monier, qui a décidé qu'il serait contraire aux intérêts des séquestrés et aux intérêts français de soustraire à l'administration des séquestrés les biens des séquestrés placés dans les maisons de banque,

DERNIERE HEURE

Ce que M. Bratiano a dit à huis clos

(De notre correspondant particulier)

Milan, 9 Novembre. Le correspondant du Secolo à Bucarest donne les détails suivants sur la séance à huis clos au cours de laquelle M. Bratiano, président du Conseil des ministres de Roumanie, a fourni des explications sur sa politique aux membres de la majorité.

M. Bratiano a dit qu'il ne pouvait pas entrer dans des explications détaillées, et il a affirmé que même l'opposition connaissait les directives politiques du gouvernement, et que, pendant les pourparlers avec les alliés, le cabinet s'était montré aussi peu avancé que l'opposition.

Le président du Conseil ajouta qu'on ne devait exclure l'hypothèse que la Roumanie marche contre la Russie, étant donné qu'elle avait conclu avec cette puissance une convention établissant son devoir de garder une bienveillante neutralité et s'obligeant à empêcher l'exportation et le passage de munitions destinées à la Turquie.

Cet accord, dit-il, devrait suffire aux agitateurs favorables à la Quadruple-Entente.

M. Bratiano déclara ensuite être opposé à une politique qui amènerait le pays à entreprendre une action sans chance de réussite, et conclut en demandant la confiance des députés convoqués.

Ceux-ci renouvelèrent l'assurance de leur confiance dans le gouvernement et lui demandèrent de donner une preuve d'énergie contre les agitations dangereuses.

Le résultat de cette séance se manifesta sans tarder : le soir même l'état de siège était proclamé en Roumanie.

130 canons repris aux Serbes

(De notre correspondant particulier)

Salonique, 9 Novembre. Des nouvelles de source allemande prétendent qu'à Kraljevo il a été pris 130 canons serbes. Voici à ce sujet la vérité :

Les Serbes avaient concentré à Kraljevo, non seulement de vieilles pièces d'artillerie, mais aussi nombre de canons pris aux Turcs et aux Bulgares, au cours des deux guerres balkaniques, et aux Autrichiens, au cours de la guerre actuelle. Ce sont là les canons dont il est parlé dans les deux communiqués allemand et autrichien.

A Nisch, les Serbes ont détruit leurs munitions

Londres, 9 Novembre. On mande de Sofia à la Gazette de Francfort que, lors de l'entrée des Bulgares à Nisch, les Serbes ont fait sauter leurs magasins de munitions.

L'Italie est pour l'écrasement de l'Autriche et de l'Allemagne

(De notre correspondant particulier)

Rome, 9 Novembre. Toute proposition venant d'Allemagne, indirectement à l'Italie pour qu'elle se désiste d'une entreprise éventuelle dans les Balkans, est fatalement destinée à un échec lamentable.

Maintenant que les questions d'Orient et d'Adriatique sont affrontées les armes en mains par les deux Empires du centre, l'Italie se trouve encore plus directement atteinte par le conflit et tout intérêt aussi à ce que l'Autriche et l'Allemagne soient écrasées. Devant l'attitude de la Grèce et de la Roumanie, toutes les hésitations de l'Italie disparaissent.

Tout se coordonne : le résultat de l'échec diplomatique dans les Balkans ; voyage du généralissime français Joffre en Italie ; réorganisations politiques en France et en Angleterre ; mission militaire du général Gouraud et voyage de Lord Kitchener. — P.

Comment l'« Undine » croiseur allemand fut torpillé

Copenhague, 9 Novembre.

Voici des nouvelles détaillées du torpillage du croiseur allemand « Undine » : le cargo allemand Preussen, qui avait quitté Trelleborg dimanche, à midi, avec un chargement de marchandises diverses, était attendu en dehors des eaux territoriales suédoises par une escorte qui se composait de l'Undine et d'un grand torpilleur. Alors que le convoi se trouvait à 22 milles de la côte, le périscope d'un sous-marin fut aperçu simultanément des trois bâtiments et avant que l'un quelconque d'eux eût pu faire un seul mouvement, une explosion formidable retentit : l'Undine était touché par une torpille. Immédiatement après, une seconde torpille éclatait dans la chambre des machines.

Le torpilleur, qui se trouvait alors à 100 mètres, vint prêter assistance à l'Undine, dont le pont se trouva bientôt salement à quelques centimètres au-dessus des vagues, tandis que l'équipage s'efforçait de mettre un certain nombre de petits radeaux à la mer.

Sur 218 hommes, 199 furent sauvés ; mais un certain nombre de ceux-ci moururent des suites de blessures.

Une foule nombreuse attendait les survivants qui arrivèrent à Sassnitz à bord du Preussen et les accueillit par des hurrahs en chantant le Deutschland über Alles.

L'Undine coula en trois minutes sur un fond de 60 mètres. Il est considéré comme totalement perdu.

L'« Ancona » fut coulé par un sous-marin autrichien

Rome, 9 Novembre.

On mande de Ferryville à la date du 8 novembre : Le vapeur Ancona a été coulé par un gros sous-marin battant pavillon autrichien.

132 personnes, comprenant des membres de l'équipage et des passagers, dont quelques-unes blessées, sont arrivées ici, et sont soignées avec empressement à l'hôpital maritime.

270 personnes seraient arrivées saines et sauves à Bizerte.

L'Ancona avait à bord 422 passagers et 60 hommes d'équipage.

Nous sommes certains du triomphe dit M. Asquith

(De notre correspondant particulier)

Londres, 9 Novembre. La procession du lord-maire de Londres a offert l'occasion de contempler un spectacle militaire en raison de la présence des troupes des colonies anglaises qui ont été très applaudies.

Ce soir au banquet du lord-maire d'importants discours ont été prononcés. M. Asquith a pris la parole en ces termes :

« Arrivés il y a un an au croisement des deux routes, nous avons choisi la plus rude, mais la meilleure ; nous n'avons jamais cessé de la croire la meilleure et nous sommes certains du triomphe. »

« Lord Kitchener, poursuit-il, a été envoyé en mission en Orient ; il est passé par Paris où il a eu des conversations amicales et fécondes avec M. Briand et le général Gallieni ; puis il est reparti pour accomplir sa mission. L'espérance que son absence sera de courte durée, Lord Kitchener examinera de près la situation en Orient, de concert avec les représentants de la Grande-Bretagne et des puissances alliées. »

M. Asquith fait ensuite l'éloge de l'héroïque Serbie. « Tous les Alliés sont bien décidés, dit-il, à lui assurer tout l'avenir qui leur appartient. »

« Chaque allié prend sur terre et sur mer sa part entière de la défense de la cause commune. Permettez-moi de prononcer une parole d'admiration pour l'héroïsme et le courage avec lesquels, sous les yeux de son allié, les Armées italiennes relouffent pied à pied les Autrichiens et s'approchent chaque semaine de son but. »

M. Cambon félicite l'assassinat de miss Cavell.

En réponse au toast des Alliés M. Cambon a rappelé que depuis l'année dernière, à pareille époque, le nombre des amis de l'Entente s'était augmenté.

« Je suis heureux, dit-il, de saluer la présence du représentant de l'Italie, qui est venu se joindre à nous pour vous remercier de votre hospitalité. »

Cette allusion à l'entrée de l'Italie dans la Triple-Entente est saluée d'applaudissements.

M. Cambon fait ensuite le procès des barbares allemands qui après avoir détruit les villes, ont ouvert et commis des crimes atroces, et ont encore arrivés à se surpasser.

« Tout récemment, nous avons vu un tribunal militaire allemand condamner à mort une noble femme pour un crime de générosité et un officier allemand se donner le plaisir, sans que rien l'y obligeât, d'exécuter la sentence en assassinant lui-même cette victime sans défense. »

« Des actes aussi odieux déshonorent une nation et ceux qui la gouvernent ; ils ne sèment que la terreur, mais l'indignation, et forment chez les Alliés la résolution de résister et de vaincre. »

L'heure du réfectif.

M. Balfour fait, au milieu des applaudissements un grand éloge de Lord Kitchener et des armées d'outre-mer.

« Les exploits de ces armées, dit-il, sont peu de chose auprès de ce qu'elles feront. »

« La première ruée des puissances centrales qui aurait pu être fatale a été arrêtée. »

L'ennemi n'avance plus ni à l'ouest ni à l'est, il est à la limite de ses succès. Après le flux, il en est au reflux, ce reflux se produira lentement ou rapidement, mais c'est l'heure du reflux. »

Lorsqu'on eut porté un toast à la santé du roi à la fin du banquet, toutes les personnes présentes entonnèrent spontanément le God Save The King ; ce fait est sans précédent dans l'histoire des banquets du lord-maire.

COMMUNIQUE OFFICIEL ITALIEN : Les Italiens prennent d'assaut le mont Siefi

Rome, 9 Novembre.

Le long de la frontière du Trentin on signale une activité toujours plus intense de l'artillerie et des avions des deux côtés.

Dans le Haut Cordevole, dans la nuit du 8 novembre, l'ennemi a essayé, avec des forces importantes de reconquérir le sommet du Col di Lana.

Une violente attaque a été repoussée puis les nôtres sont passés à la contre-offensive et, pressant l'adversaire en fuite, ont atteint et pris d'assaut le sommet du Mont Siefi, qui s'élève à 2,426 mètres, au nord du Col di Lana.

En Carnie, intense action des artilleurs opposés. Notre artillerie a dispersé des groupes dans la vallée de Koder (Gaill) et sur le mont Lodin et a bombardé la gare de Sainfatti, à la tête de Pella.

COMMUNIQUE OFFICIEL RUSSE : Les Russes prennent encore plusieurs villages

Petrograd, 9 Novembre.

Sur la rive gauche de l'Aa, en Courlande, nos éléments ont occupé la région à l'est de Kemmer, emportant beaucoup de munitions et de matériel que les Allemands ont abandonnés pendant leur retraite précipitée.

L'artillerie ennemie bombardée avec intensité les positions que nous avions occupées la veille dans la région d'Olay au nord-est de Mitau.

Dans la région de Jacobstadt, nous avons occupé, après un combat acharné près de Pombourhouse de la rivière Pils-tern, le village d'Epouken.

Dans la région de Dwinsk, nous avons pris, après un combat opiniâtre à l'arme blanche, le village d'Oulanichki, sur la rive gauche de la Dwina.

La nuit du 8 au 9 a été calme. Aujourd'hui, bombardement de Purnes, Rasmakappe, Pervoye, Roudamne et Caeskerke ; quelques projectiles sur nos postes avancés et sur divers points de nos lignes.

COMMUNIQUE OFFICIEL BELGE : Caeskerke ; quelques projectiles sur nos postes avancés et sur divers points de nos lignes.

Caeskerke ; quelques projectiles sur nos postes avancés et sur divers points de nos lignes.

Le Cabinet grec hésite à dissoudre la Chambre

(De notre correspondant particulier)

Athènes, 9 Novembre.

A l'issue du Conseil des ministres tenu dans l'après-midi à l'hôtel Skouliotis, il n'a été pris aucune décision n'a été prise relativement à la dissolution de la Chambre.

Cependant, les communications faites aux journalistes par M. Rhalys, ministre de la Justice, semblent indiquer l'intention bien arrêtée, chez le gouvernement, de ne pas vouloir collaborer avec le parlement actuel.

Au cours d'une réunion tenue dans la matinée d'hier, les députés vénélistes reconstruisent la nécessité de s'abstenir vis-à-vis du cabinet Skouliotis pour éviter la dissolution. — B.

Il pencherait vers la dissolution

Athènes, 9 Novembre.

On ignore si le gouvernement acceptera les propositions de M. Venizelos, dans le but d'éviter la dissolution de la Chambre. Ces propositions sont les suivantes : ex-bien le ministre de la guerre exprimera ses regrets de l'incident de la dernière séance, ou bien le parti vénéliste s'abstiendra d'assister à la séance de la Chambre, laissant libres les autres députés d'être présents en nombre suffisant pour constituer le quorum.

On croit savoir que la majorité des membres du cabinet sont en faveur de la dissolution.

DÉPUTÉS décorés de la Légion d'honneur

Le Journal officiel a publié hier matin, parmi les nominations de chevalier de la Légion d'honneur, celle de M. Louis-Joseph Lasies, capitaine de dragons, attaché à la D. E. S. d'une armée, député de la Seine, avec la citation suivante :

Officier d'une activité incessante, d'un moral fortement trempé, d'un dévouement absolu à ses devoirs. A montré au cours de la campagne les plus brillantes qualités d'entraîneur, d'énergie et de courage, notamment les 28 et 30 août, 7 et 13 septembre 1915.

M. Lasies avait déjà obtenu la Croix de guerre.

M. Georges de Grandmaison, député de Maine-et-Loire, est nommé chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

M. de Grandmaison (Georges-Charles-Alfred-Marie), capitaine à l'état-major d'un corps d'armée ; apporte dans l'accomplissement de ses devoirs le plus grand dévouement et un zèle de tous les instants.

M. Georges de Grandmaison, député de Maine-et-Loire, est nommé chevalier de la Légion d'honneur avec la citation suivante :

M. de Grandmaison (Georges-Charles-Alfred-Marie), capitaine à l'état-major d'un corps d'armée ; apporte dans l'accomplissement de ses devoirs le plus grand dévouement et un zèle de tous les instants.

Le général Hirschauer blessé et cité à l'ordre du jour

L'ancien directeur de l'Aéronautique militaire, chez qui la méthode et la puissance du travail n'excluent point l'héroïsme, vient, annonce l'Auto, d'être blessé au pied par un éclat d'obus. Il a été cité à l'ordre du jour.

On se souvient que, dès son départ du ministère, le général Hirschauer avait demandé et obtenu d'être envoyé au front.

Un Comité consultatif de l'Agriculture

M. Jules Méline, ministre de l'Agriculture, se propose de créer un comité consultatif qui aurait pour but de donner son avis sur toutes les questions intéressant l'agriculture dans leurs rapports avec la défense nationale.

Ce comité serait composé d'un nombre restreint de sénateurs et de députés dont la compétence est indiscutable.

Informations politiques

A la commission sénatoriale de l'armée.

La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie hier sous la présidence de M. Clemenceau. Elle a entendu le général Gallieni, ministre de la Guerre ; M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat pour l'Artillerie et les Munitions ; M. Godart, sous-secrétaire d'Etat pour le service de santé ; le général Ozil, directeur du matériel chimique de la guerre et sous-secrétaire d'Etat des gaz asphyxiants et des masques protecteurs.

D'autre part, la commission a voté l'ordre du jour suivant :

« La commission de l'armée prenant acte, de ce jour, que le gouvernement s'est engagé dans une série de mesures tendant à la connaissance des événements d'ordre militaire afin de lui permettre d'en tirer les conclusions qu'il lui paraîtra utiles de ses travaux, décide de charger par sous-commission de la Guerre, de l'Artillerie et des Munitions, de présenter tous rapports utiles à la commission sur les conclusions à tirer des faits militaires accomplis en vue de satisfaire aux besoins de la défense nationale. »

Ont été nommés membres de cette commission : MM. Paul Doumer, Boudenoot, Lucien Cornet, Henry Chéron, Charles Humbert, Henry Doreiger et Gervais. M. Paul Doumer a été nommé président, et M. Henry Doreiger rapporteur.

L'application de la loi Dalbiez. — Comme suite à sa motion relative à l'application intégrale de la loi Dalbiez, la commission de la Chambre a chargé, hier, son président de demander au ministre de lui faire connaître l'état et la situation militaire, avec indication de la profession, de tout le personnel attaché à son administration.

A l'OFFICIEL

Le Journal Officiel publie ce matin : Justice. — Décret aux termes duquel M. Courtin, directeur des Affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice, est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire, en remplacement de M. Bonlieu, nommé conseiller d'Etat en cessation.

Instruction publique et des Beaux-Arts. — Arrêté nommant membres du Conseil supérieur d'enseignement au Conservatoire national de musique et de déclamation pour une période de trois ans :

Section des études musicales. — M. H. Maréchal, inspecteur de l'enseignement musical, en remplacement de M. Paladilhe, démissionnaire.

Section des études dramatiques. — Mme Barlet, secrétaire de la Comédie-Française, en remplacement de M. Paul Hervieu, décédé.

CE QUE DIT la presse étrangère

Y aurait-il quelque chose de changé en Grèce ?

De l'Emvros (organe germanophile) :

Les déclarations faites à la Chambre française sur la politique du cabinet Briand et les explications fournies au gouvernement grec sur les dispositions de la France envers la Grèce ont été remarquées par le Conseil municipal pour courir les dépenses de la mobilisation, conformément à une fois encore la bienveillance de la France pour la Grèce.

Dans ces paroles et dans ces actes, on distingue une politique si nettement française qu'il serait impossible pour ceux qui ont entendu la voix sympathique de la France en des jours de malheur et qui ont vu sa main généreusement tendue en des moments de tristesse, de ne pas reconnaître ceux qui furent toujours pour nous des amis nobles et grands. Il n'existe pas au monde d'intérêt pouvant effacer un souvenir si émouvant. Si la Grèce se trouve dans l'impossibilité de reconnaître par des actes cette dette, elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour ne pas porter préjudice à la France et pour ne pas lui être désagréable.

Le gouvernement français a, d'ailleurs, déclaré être pleinement convaincu que la neutralité de la Grèce ne constitue pas un acte de germanophilie, mais qu'elle est dictée par l'intérêt purement hellénique.

Le menu des Allemands

De la Gazette de Cologne :

On nous communique cet aperçu des plats de viande et autres servis dans les restaurants aux différents jours de la semaine, conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral en date du 28 octobre.

La viande bouillie est permise les dimanches, lundis, mercredis, jeudis, samedis, et défendue les mardis et vendredis.

La viande de porc cuite est permise les dimanches, lundis, mercredis, jeudis, samedis, et défendue les mardis et vendredis.

La viande préparée à la graisse, au beurre ou au lait est permise les dimanches, mercredis, samedis, et défendue les lundis et jeudis.

La viande de porc rôtie n'est permise que le dimanche et le mercredi. Il apparaît douteux que le rôt de porc qui se trouve ordinairement sans y ajouter de graisse ne puisse pas cependant être servi le lundi et le jeudi.

Les plats en partie composés de viande sont défendus le mardi et le vendredi.

Le poisson bouilli est permis toute la semaine.

Le poisson préparé à la graisse, au beurre ou au lait est défendu le lundi et le jeudi.

La viande de porc rôtie, de saucisse, de conserve de viande ou de lait sur du pain est défendue le mardi et le vendredi.

La graisse fondue est défendue le samedi et le dimanche.

5.000 tonnes de sous et on en manque

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a reçu du préfet de police un rapport sur cette question. Les causes de la crise actuelle y sont exposées. Il faut écarter, tout d'abord, dit le rapport, l'idée que cette monnaie aurait été centralisée — ou plutôt drainée — à outrance pour être ensuite envoyée à l'étranger.

Le stock global de la monnaie française de billon équivaut à un poids total de 5.000 tonnes. Par déduction, on acquiert la certitude que le poids récupérable du cuivre propre à la fabrication des projectiles s'élève à 3.500 tonnes sur 1.000, ce qui porte le poids du métal ainsi utilisé à 20 francs le kilo.

Parmi les causes initiales de la rareté du billon, figure la diminution de cette monnaie qui, dès l'année 1892, a été remplacée, peu à peu, par de la monnaie de nickel.

Il faut reconnaître ensuite que la province thésaurise et qu'une grande partie du stock de billon est utilisée pour le paiement de l'armée en campagne. Il y a là une stagnation inévitable.

Quant à l'accaparement signalé par le public de la part des grandes compagnies de transport, il n'existe pas. Elles ont toutes été quelque temps, il est vrai, que leur personnel recevait une partie de la monnaie reçue chaque jour contre une faible rétribution, mais le préfet de police a décidé de mettre un terme à cette façon d'opérer, ce petit commerce a disparu.

La solution complète de la crise est entre les mains de la Monnaie.

Le rapport conclut à hâter et à intensifier une frappe nouvelle.

La catastrophe de la rue de Tolbiac

Six victimes de la catastrophe de la rue de Tolbiac n'ont pu être identifiées et sont encore à la Morgue, où se trouvent également trois cercueils de débris de cadavres. Ces derniers restes des victimes de la terrible catastrophe seront enterrés en même temps, mais la date des obsèques n'est pas encore fixée.

Un cheval emballé

Un cheval attelé à une voiture de place stationnait dans la cour du dépôt de louage Valentin, 9, rue Forest, ayant pris soudainement peur est parti sans conducteur dans la direction de la place Cligny.

Il est allé s'abattre contre un tramway Enghein-Trinité. Dans sa course, il a renversé Mme Elodie Desmoulin, 53 ans, 130, boulevard de Cligny ; Mme Jeanne Lauret, 53 ans, 43, rue Saint-Lazare, et un enfant de 6 ans, Lucien Raynal, à Saint-Ouen.

La première, qui a la jambe gauche brisée, a été dirigée sur l'hôpital Beaujon. Les deux autres victimes qui ont reçu de multiples contusions ont été reconduites à leur domicile.

Renversé par une auto

M. Auguste Cardon, 45 ans, journaliste, a été renversé, hier soir, à 7 h 1/2, avenue des Champs-Élysées, par une automobile conduite par le chauffeur Pierre Lescher, demeurant 11, rue Pergolèse. Il a été transporté dans un état grave à l'hôpital Beaujon.

Une tapissière entre deux tramways

A l'angle de la rue de Rome et du boulevard Haussmann, une tapissière a été prise, hier après-midi, entre deux tramways. Le conducteur de la tapissière, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital Beaujon.

Broyé entre deux wagons

Au cours d'une manœuvre en gare de La Villette, le sous-chef d'équipe Joseph Moreau, 45 ans, demeurant 20, rue d'Aubervilliers, a été serré entre deux wagons en marche et tué le thorax brisé. La mort a été immédiate.

Ecrasé par son attelage

Un charretier, M. Alfred Albert, 46 ans, est tombé du siège de sa voiture, qual de Gennelle, et a glissé sous les roues. Il est mort à l'hôpital Boucicaut.

Suicide

Mme Blanche Chauvin, 39 ans, 80, Faubourg-du-Temple, s'est jetée par la fenêtre de son logement. On attribue cette mort à des chagrins intimes.

Tomblée d'un troisième étage

Mme Emile Frilz, 79 ans, 20, rue de Tiernette, est tombée du troisième étage par la fenêtre de son logement. Elle s'est tuée net.

LE "TIP" remplace le Beurro

Il a coûté que 15-20 le demi-kilo. C'est le meilleur des beurros. Le « TIP » se conserve mieux que le beurro. Livraison à domicile dans tout Paris. Expédition Province franco postal domicilié contre mandat : 2 kg. : 5 fr. 80 ; 4 kg. : 11 fr. 50. Auguste PELLISSIER, 32, rue Rambuteau, Paris.

Drame de la jalousie à Levallois-Perret

Un soldat du 4^e régiment d'infanterie coloniale, Charles Guigon, était arrivé dimanche à son domicile, 14, rue des Frères-Herbert, à Levallois, en permission pour 7 jours.

Hier matin, à la suite d'une altercation avec son amie, Mlle Jeanne L..., il prit son revolver et fit feu.

La jeune femme, qui appartient à une excellente famille d'Issy-les-Moulineaux, n'étant que légèrement blessée, s'enfuit chez sa mère.

Pendant ce temps, Guigon, désespéré, croyant avoir tué son amie, retourna son arme contre lui et se logea deux balles dans la tête. On transporta le malheureux dans un état désespéré à l'hôpital Beaujon et les médecins, qui ont permis de retrouver la victime, qui, comme nous l'avons dit, est peu grièvement blessée.

Le Parquet a été saisi de cette triste affaire.

Pour la Foire de Paris

Le comité directeur de la Foire de Paris s'est réuni hier, dans l'après-midi, sous la présidence de M. Joly, président du comité directeur. Il avait convoqué un grand nombre d'industriels et de commerçants à l'hôtel des Chambres Syndicales de la rue de Lanoy.

M. Joly a rappelé l'histoire de la Foire de Paris et il a souligné son utilité patriotique. Puis, M. Dausset a précisé la question et il a fait remarquer que le Conseil municipal apportait toujours à cette organisation nationale son concours effectif.

En terminant, M. Dausset a protesté contre la création d'une foire à Lyon, faisant remarquer que cette manifestation commerciale concurrencerait la Foire de Paris et diviserait les efforts au détriment du commerce général français. Aussi a-t-il invité le comité directeur à nommer une délégation chargée de se rendre auprès du ministre du Commerce pour obtenir : 1^o un emplacement (des Halles, le Grand Palais) ; 2^o une date d'ouverture qui serait la première semaine du troisième mois après la signature de la paix.

Avant de se séparer, les assistants ont nommé une commission de propagande.

A TRAVERS PARIS

